

# AMPP INFOflash, août 2005<sup>1</sup>

Laurent Schaller

Chères et chers Collègues titulaires de l'AFC AMPP,

Ce flash d'informations est le dernier à présenter un contenu si important. Si la dernière publication date de 8 mois, dorénavant il paraîtra nettement plus fréquemment dans PrimaryCare et comme document téléchargeable à partir du site de l'AMPP.

## PrimaryCare

L'AMPP et la SSMPP sont maintenant co-éditeurs de PrimaryCare par une contribution financière équivalente des deux organisations.

## Nouveau comité

Roger Gubser, Patrice Guex, Wolf Langewitz, et Michele Tomamichel ont été remplacés lors de l'assemblée des délégués de Münsterlingen.

Ont été nommés nouveaux membres: Joëlle Charton-Furer, généraliste de Sierre, Walter Oswald, généraliste de Berne, Rolando Pancaldi, pédiatre d'Ascona et Steluta Staicov, psychiatre-psychothérapeute de Münsterlingen. Andreas Bückert reprend la vice-présidence et Walter Oswald la trésorerie. Pierre Loeb reste président pour les deux ans à venir, Willi Forster conserve le secrétariat, Angelika Schwendke et Laurent Schaller sont toujours assesseurs. Marzio Sabbioni est le délégué du comité de la SSMPP.

Le bureau directeur du comité est composé de Pierre Loeb, Andreas Bückert, Willi Forster et Walter Oswald.

<sup>1</sup> Die deutschsprachige Version dieses Artikels folgt im Heft 38.

## Commission de compétence

Une nouvelle commission a été fondée, ayant en particulier la tâche de s'occuper des questions de politique professionnelle. Comme il s'agit surtout de démontrer la valeur de l'approche psychosomatique et psychosociale, la dénomination de commission de compétence a été retenue. Actuellement, cette commission est composée de 7 membres actifs qui siègent sous la présidence de Walti Oswald. En considérant de manière critique les dimensions d'efficacité (Wirksamkeit), d'adéquation (Zweckmässigkeit) et d'économicité (Wirtschaftlichkeit), le travail de la commission prend cinq orientations:

- présentation et mise en valeur vers l'extérieur notamment par la récolte et les commentaires de publications internationales scientifiques et épidémiologiques;
- présentation et mise en valeur vers l'intérieur à partir des membres de l'AMPP;
- mise en valeur de l'approche psychosomatique dans diverses situations cliniques où le respect d'une certaine complexité n'empêche pas de s'appuyer sur des procédés pouvant être relativement standardisés;
- mise en valeur des avantages apportés par le programme de l'AFC;
- compréhension des compétences psychosomatiques et psychosociales appliquées en clinique et son officialisation.

## Commission des examens et fin de la réglementation transitoire

Plus de 100 demandes de certifications ont été déposées en fin 2004 qui coïncidaient avec la fin des dispositions transitoires. Le travail de la commission d'examen a été très important car ces dernières demandes étaient pour beaucoup aussi tar-

dives que difficiles à évaluer. Actuellement, plus aucune postulation quelle qu'elle soit n'est admise selon les dispositions transitoires.

En ce qui concerne les recertifications, le procédé a déjà été expliqué dans le dernier INFOflash.

## Relations avec les psychiatres et psychothérapie déléguée

Malgré les protestations des psychiatres, l'AFC autorise toujours les titulaires à déléguer la psychothérapie en vertu des droits acquis. Le titre pour la psychothérapie déléguée doit cependant être demandé à partir du site bilingue de la Société Suisse des Médecins Délégués (SSMD): <http://www.sgdp.ch/> > Fähigkeitsausweis > Antragsformular FA APPM > Download > FA Datenblatt.doc Le programme de formation pour l'AFC a été adapté pour que les aptitudes à la délégation soient dorénavant spécifiquement enseignées.

## Relations avec la FMH et expertise psychosomatique et psychosociale

Le comité a prévu une formation pour la conduite et la rédaction des rapports et expertises psychosomatiques, notamment en possible collaboration avec l'académie pour la médecine des assurances à Bâle (qui tient un congrès le 7 septembre 2005). Selon Max Giger, président de la commission FMH pour la formation postgraduée et continue, l'expertise en tant que telle comporte tellement d'exigences que cela ne peut guère être du ressort de l'AMPP. Par contre, bien que les arguments «psychosomatiques» soient souvent dénigrés notamment par l'AI, la manière de bien rédiger les rapports AI dans une perspective de complexité peut et doit être enseigné. Une journée est organisée à ce sujet le 1<sup>er</sup> décembre à Zurich.

## Relations avec santésuisse

On sait que certains titulaires ont fait l'objet de demande de restitution considérable d'honoraires à propos desquelles il est possible de s'adresser au Dr Cyril Jaeger, Olten pour d'éventuels renseignements. Pierre Loeb a adressé un argumentaire détaillé à M. Marc-André Giger, directeur de santésuisse et il est prévu qu'une délégation du comité AMPP (Pierre Loeb et Joëlle Charton-Furer) rencontre M. Amstutz, délégué aux affaires économiques de santésuisse.

## New Index et trust centers

Afin que les trust centers puissent fournir des données utiles aux titulaires, New Index réclame des propositions quant aux données voulues avant de confirmer la possibilité et le prix d'un tel mandat. Le comité directeur doit élaborer une demande à ce sujet. Afin que les statistiques recueillies soient représentatives, il est de première importance que TOUS les titulaires soient affiliés à un trust center.

## Reflets de l'assemblée des délégués à Münsterlingen

L'accueil en Thurgovie a été bien apprécié et l'organisation en général bien cotée, aussi bien pour la conférence sur le syndrome de fatigue chronique que pour l'atelier reflétant la question «Qu'est-ce que la thérapie psychosomatique?».

## Retraite du comité

Le 10 juin, le comité siégeait en retraite d'une journée entière à Gunten BE. En dehors des points à l'ordre du jour d'une séance de comité, une bonne partie du temps a été consacrée à l'étude des conditions nécessaires à une thérapie psychosomatique que l'on cherche encore

à rebaptiser plus spécifiquement, pour la distinguer à la fois de la psychothérapie au sens strict et des traitements par le médecin de premier recours, en particulier pour les troubles d'expression essentiellement physique mais sans substrat organobiologique chez des patients qui ne demandent (surtout) pas de psychothérapie. Une conclusion est que la thérapie psychosomatique doit tantôt pouvoir offrir un cadre bien distinct de celui de la médecine générale, qui soit nommé et fixé dans le temps et l'espace, tantôt elle doit pouvoir changer facilement de setting pour s'adapter aussi bien aux troubles psychologiques et somatiques qu'aux ressources qui peuvent permettre au patient de collaborer activement à sa thérapie, autrement dit de rendre la relation plus symétrique. Ceci rejoint le concept de thérapie de soutien (Supportive Therapie) selon Wulf Rössler de Zurich.

## PR et médias

Sous l'impulsion du président, le comité a décidé de s'activer pour contribuer plus à diverses publications, notamment dans le Bulletin des Médecins Suisses, dans PrimaryCare et sur le site AMPP/SSMPP. Andreas Bückert et Laurent Schaller sont désignés pour coordonner ces actions, voire pour élaborer un concept financier qui pourrait figurer plus précisément au budget de l'AMPP. Rappelons qu'un bulletin d'information (INFOflash) sera publié régulièrement dans PrimaryCare en même temps que sur Internet.

## Romandie

Comme l'AMPP semble mal connue en Romandie, les deux membres romands du comité (Joëlle Charton-Furer et Laurent Schaller) ont fait passer un message dans PrimaryCare pour signaler qu'ils étaient disponibles pour toute consultation ou information. Des efforts sont faits

pour que le site français de l'AMPP soit à jour. Un tour de Romandie par une délégation du comité est prévu en 2006, probablement à partir du congrès Quadrimed de Montana. Ce tour de Romandie comportera deux sortes de manifestations, d'une part des présentations de l'Académie à des petits groupes de futurs adhérents potentiels, d'autre part quelques offres ponctuelles de forums et de formations aux initiés.

## Assemblée des délégués à Morges le jeudi 23 mars 2006

C'est justement en Romandie qu'est prévue la prochaine assemblée des délégués, une nouvelle fois en dehors de l'assemblée générale de la SSMPP. Le thème devrait être «La compétence». Le mercredi soir aura lieu la conférence des présidents.

## Der psychiatrische Notfall in der Hausarztpraxis [L'urgence psychiatrique au cabinet du généraliste]

Quelques places sont encore libres pour cette formation donnée par le Dr Manuel Rupp à la clinique Schützen de Rheinfelden le 18 octobre 2006. Inscription sous [info@appm.ch](mailto:info@appm.ch)

## Formation postgraduée continue

Veillez consulter notre site web pour d'autres formations postgraduées: [http://www.appm.ch/fr\\_frontpage/fblformation.asp](http://www.appm.ch/fr_frontpage/fblformation.asp)

---

Dr Laurent Schaller  
3, rue de l'Ecluse  
CH-2740 Moutier  
[gellesse@bluewin.ch](mailto:gellesse@bluewin.ch)